

# Budget 2011

En 2011 et pour les années suivantes, l'effort de gestion rigoureuse sera maintenu, avec une évaluation des politiques publiques de la collectivité, qui permettra d'orienter les efforts en priorité vers les actions au bénéfice des habitants. Les secteurs prioritaires pour 2011 demeurent : l'enfance et la jeunesse, la sécurité et le social.

## LE FONCTIONNEMENT

L'année 2011 est marquée par les transferts de compétences à l'Agglo, devenus effectifs au 1<sup>er</sup> janvier pour la voirie, les parcs de stationnement à vocation communautaire et la bibliothèque. Si ces transferts engagent une diminution des dépenses de fonctionnement, ils entraînent aussi une baisse des recettes en terme de subventions.

Le montant global des recettes de fonctionnement pour l'année 2011 sera de 23,9 M€. Au total, les dépenses de fonctionnement s'élèveraient à 22,65 M€. Ces dépenses représentent une diminution de 2,19 % par rapport au budget de 2010 et une augmentation limitée à 0,18 M€, une fois enlevées les charges transférées à l'Agglo.

Cette légère augmentation s'explique par les mesures nouvelles suivantes : aug-

mentation du budget du Centre Social, ajustement du budget du secteur Fêtes pour maintenir les actions actuelles et en créer de nouvelles comme la fête du jeu, création d'un Point Information Jeunesse, embauche d'un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique, achat de fournitures pour les secteurs de la prévention, de la petite enfance et enfin assurances pour l'espace culturel Gambetta.

La ville de Saint-Michel-sur-Orge parvient ainsi à atteindre un autofinancement de 1,2 M€ pour ses dépenses d'investissement.

## L'INVESTISSEMENT

Ces recettes comprennent l'autofinancement de 1,2 M€, ainsi que les dotations et subventions, les emprunts nouveaux et les autres recettes d'investissement. La ville de Saint-Michel-sur-Orge parvient à mobiliser un montant d'épargne significatif depuis trois ans, gage d'un endettement maîtrisé au bénéfice des contribuables des temps à venir. Tout comme en 2010, le taux des impôts restera stable malgré le faible dynamisme des ressources de la collectivité et la poursuite d'un programme d'investissement orienté vers les habitants.



Georges GOURGUES  
Maire adjoint  
chargé des  
finances

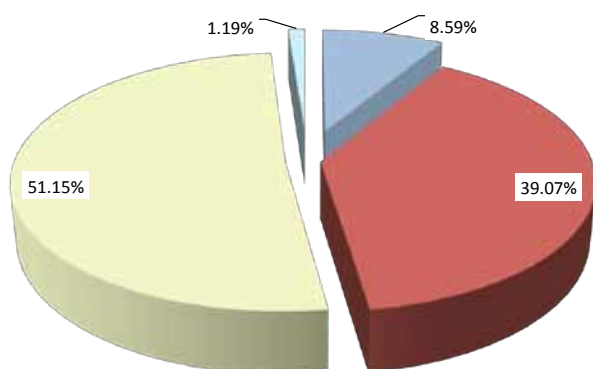
*2011 est une année budgétaire importante pour Saint-Michel. Tout en poursuivant la maîtrise des dépenses de fonctionnement, nous devons engager des investissements importants pour débiter les projets majeurs du mandat. Cela est possible grâce au travail déjà engagé depuis 3 ans et la planification de nos projets à long terme. Une gestion saine et efficace, reconnue par le classement du magazine Challenge qui nous situe parmi les villes les mieux gérées de l'Essonne.*

Les dépenses d'investissement, d'un total de 8,4 M€ se divisent comme suit, une fois les dépenses en cours et le remboursement des emprunts exécutés :

- 930 000 € pour les écoles ;
- 926 000 € pour les autres bâtiments publics ;
- 355 000 € pour les espaces publics ;
- 222 108 € pour le renouvellement des matériels ;
- 846 540 € pour les acquisitions foncières ;
- 162 000 € pour les technologies de l'information et de la communication.

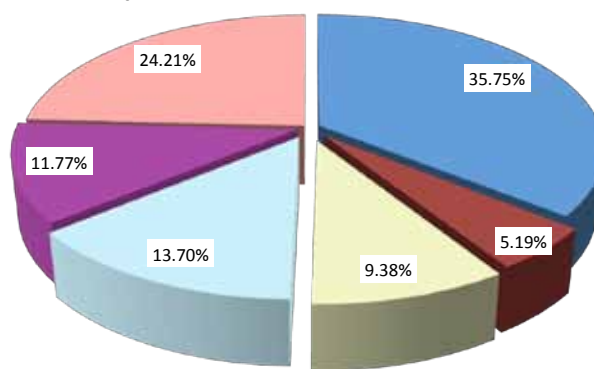
Seront intégrés dans les dépenses d'investissement l'opération de rénovation du stade Fayel (800 000 €) et l'espace culturel Gambetta (2 700 000 €).

Recettes de Fonctionnement 23 880 898 €



- Impôts locaux (taxes d'habitation et foncières)
- Recettes des services et du patrimoine (participations des familles, loyers)
- Dotation Globale de Fonctionnement (État), autres dotations et subventions
- Autres recettes (agglo, droits de mutation, électricité...)

Dépenses de Fonctionnement 23 880 898 €



- Enfance (Scolaire, animation, petite enfance)
- Mairie
- Services techniques
- Animation de la ville (sports, conservatoire, vie associative)
- Social (dont subvention CCAS)
- Finances

# Subventions aux associations



Avec un budget "subventions aux associations" de 505 500 €, soit une hausse de 16 501 € par rapport à 2010, la Municipalité, malgré une situation économique difficile, soutient au maximum les associations qui mènent diffé-

rentes actions sur la commune et pour ses habitants. Les associations qui organisent une action particulière en faveur de l'enfance reçoivent ainsi des subventions conséquentes. C'est le cas du CEPFI qui bénéficie de 117 079 €.

Parmi les services rattachés, on citera la subvention de 728 198 € accordée au CCAS afin qu'il puisse mettre en œuvre sa nouvelle politique sociale.

## Subvention de fonctionnement

Type	Nombre d'organisme bénéficiaire	Montants 2011
Vie associative	23	6970
Social	15	13450
Education	7	175279
Sport	9	170200
Culture	9	9050
Solidarité internationale	2	6250
<b>TOTAL</b>	<b>65</b>	<b>374949</b>

## Subvention exceptionnelle

Association	Projet	Date	Montant 2011
Amicale Franco-portugaise	Festival folklorique Portugais	19.06.2011	550
Comité du souvenir Général de Gaulle	Voyage au mémorial de Caen	-	200
Comité de jumelage	25ème anniversaire du jumelage à Püttlingen	16.09.2011	2300
festifart	Journée de lutte contre la mucoviscidose	7.05.2011	1000
Jeunes sapeurs pompiers	Jumelage avec la Bretagne	-	150
Excellence	Soutenir les sportifs de haut niveau	-	24000
Ensemble harmonique	Fête des vents	26.06.2011	2500
Musicalement votre	Festival Rock'in Kiosque	18.06.2011	500
Le cri de la libellule	Festival Rock'in Kiosque	18.06.2011	3800
MATOM	Noël des enfants	12.2011	1000
Foyer socio-éducatif Jean Moulin	Voyage SEGPA	-	500
Genomik	Festival des musiques urbaines	8.10.2011	10000
<b>TOTAL</b>			<b>46500</b>

Services rattachés	Nombre d'organisme bénéficiaire	Montants 2011
Sanitaire social éducation	5	1106266

# 2011 : constr

Le programme d'investissement continue à marquer la volonté de replacer les Saint-Michelloises et les Saint-Michellois au centre des préoccupations de l'action municipale. Vous trouverez ci-dessous un florilège des principaux investissements qui seront exécutés sur la commune en 2011.

Espace culturel Gambetta (2 700 000 €)



La première pierre de l'Espace Culturel sera posée dans le courant du mois d'avril. Cet équipement réunira la salle des fêtes et le conservatoire. Les 2 700 000 € correspondent à la somme engagée pour la réalisation de la première phase des travaux prévus en 2011.



école du Parc de Lormoy

Rénovation des écoles (930 000 €) :

- remplacement de menuiseries extérieures du groupe scolaire Lamartine ;
- réfection du réseau de chauffage du groupe scolaire Pablo Picasso ;
- ravalement du groupe scolaire du Parc de Lormoy ;
- rénovation de trois classes du groupe scolaire Blaise Pascal ;
- rénovation de l'installation électrique de l'école maternelle Pablo Picasso.



école Pablo Picasso



école Lamartine



Stade Fayel

Stade Fayel (840 000 €)

Transformation du stade en terrain synthétique.

Entretien et aménagement des équipements sportifs :

- au COSEC : remplacement des portes d'entrée et de l'éclairage (58 000 €) ;
- au gymnase René Rousseau : rénovation des peintures des vestiaires, mise en place d'une alarme.

Aménagement des équipements administratifs



Centre municipal de la Guette

Afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, la Municipalité réfléchit à la réorganisation complète des deux pôles d'accueil de l'Hôtel de ville et du centre municipal de la Guette. Pour préparer cette réorganisation, des terrains

# uire l'avenir



ont été acquis aux abords de l'Hôtel de ville (425 000 €) et du centre municipal de la Guette (213 000 €). Dès 2011, la requalification du centre de la Guette est prévue (500 000 €) et la rénovation de plusieurs espaces publics est programmée dans l'Hôtel de ville (75 000 €).



Hôtel de Ville

Afin d'améliorer la communication, une fibre optique sera tirée entre ces deux établissements (162 000 €).

Ces travaux permettront à terme la création de deux pôles d'accueil complets sur le site de l'Hôtel de ville mais aussi sur celui de la Guette, offrant ainsi à la population des quartiers Gambetta et du Bois des Roches, le bénéfice d'un réel accueil de proximité.

## Vidéo-surveillance (200 000 €)

2011 verra le déploiement du dispositif de vidéoprotection sur la commune de Saint-Michel-sur-Orge. Cette installation répond à plusieurs objectifs : la prévention des atteintes à la sécurité des personnes et des biens ; la protection des bâtiments et installations publiques et de leurs abords ; la régulation du trafic routier ; la constatation des infractions aux règles de circulation ; l'aide à la justice dans la recherche de preuves suite à un acte délictueux. Il s'agira de mettre en place 13 caméras dont 11 dômes mobiles et 2 fixes sur l'ensemble de la commune.



Aire de jeux du Parc Jean Vilar

## Autres équipements publics :

- Maison de la Petite Enfance Joséphine Baker : aménagement de la cour intérieure (97 000 €) ;
- les aires de jeux : aménagement du Square P'tits Loups (50 000 €) et rénovation de l'aire de jeux du Parc Jean Vilar ;
- Maison des Seniors : mise aux normes du restaurant (50 000 €) ;
- Maison des associations : aménagement divers (10 000 €).



Maison des associations

## Voirie et Médiathèque



Bibliothèque

Depuis janvier 2011, les compétences voirie et médiathèque ont été transférées à l'Agglo du Val d'Orge.

Toutefois, la commune garde une totale maîtrise sur la programmation des actions menées sur la voirie. Par ailleurs, l'entretien du domaine privé communal, du mobilier urbain, de la signalisation, ainsi que les cours d'écoles restent à la charge de la commune. L'un des principaux dossiers traités par l'Agglo dès 2011 sera le réaménagement de la place de Ber : un parking résidentiel comprenant le même nombre de places, un espace public permettant l'organisation d'animations pour le quartier, une circulation piétonne sécurisée, un nouvel aménagement paysagé et un éclairage public rénové.

Le transfert de la compétence médiathèque permettra également d'ici 2013, la construction d'un nouvel équipement plus moderne et accueillant au cœur du quartier.